



MINISTRE DES FINANCES

COFED

CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL
DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT



CORRIGENDUM D'UN APPEL D'OFFRES DE TRAVAUX

Travaux de réhabilitation de 38.75 km de routes, dont 22.24 km de voirie à GOMA et de 16.51 km de la RN2 entre GOMA et SAKE dans la Province du nord Kivu en RDC

Référence de publication: EuropeAid/131923/D/WKS/CD

Point n° 6 : Description du marché (1^{ère} phrase)

Au lieu de: Le projet concerne la réhabilitation de 38.75 km, dont 22,24 km de voirie urbain à Goma et 16.51 km de la RN 2 entre Goma et Saké y compris la traversée de Saké, dont les travaux principaux sont :...

Lire: Le projet concerne la réhabilitation de 38.75 km, dont 22,24 km de voirie urbaine à Goma et 16.51 km de la RN 2 entre Goma et Saké y compris la traversée de Saké, dont les travaux principaux sont :...

Point n°16 : Critères de sélection (3^{ème} phrase)

Au lieu de: Cette preuve doit être fournie par les soumissionnaires par le biais des informations et des documents décrits au point 12.1 ci-dessus et sous toute autre forme que les soumissionnaires souhaiteraient utiliser.

Lire: Cette preuve doit être fournie par les soumissionnaires par le biais des informations et des documents décrits au point 12.1 des instructions aux soumissionnaires et sous toute autre forme que les soumissionnaires souhaiteraient utiliser.

Point n° 16 : Critères de sélection - Capacité technique et professionnelle du candidat (a) 1^{ère} phrase

Au lieu de: il doit avoir achevé au moins 3 projets de même nature/ montant/ complexité comparable aux travaux couverts par l'offre qui ont été exécutés durant la période qui suit: 5 années à compter de la fin du délai de soumission.

Lire: il doit avoir achevé au moins 3 projets de même nature/ montant/ complexité comparable aux travaux couverts par l'offre qui ont été exécutés durant la période qui suit: 5 années à compter de la fin du délai de soumission.

Tous les autres termes et conditions de l'avis de marché et du dossier d'appel d'offres demeurent inchangés. Les modifications et/ou corrections susmentionnées font partie intégrante du dossier d'appel d'offres.

Fait à Kinshasa, le

10 FEV. 2012

Alexis THAMBWE MWAMBA